

VILLE DE  
SAINT-QUENTIN

OBJET

AMENAGEMENT ET  
URBANISME - Echange  
d'emprises foncières rue  
du Blanc Mont.

==

Rapporteur :  
Mme le Maire

Date de convocation :  
24/09/19

Date d'affichage :  
08/10/19

Nombre de Conseillers  
en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 41

Nombre de Conseillers  
votant : 41

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1 OCTOBRE 2019 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. Christian HUGUET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, Mme Colette BLERIOT, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHTNAM, Mme Agnès POTELE, M. Karim SAÏDI, M. Philippe CAMELLE, Mme Caroline ALLAIGRE, Mme Najla BEHRI, Mme Christine LEDORAY, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ.

Sont excusés représentés :

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Serge MARTIN représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, M. Jean-Claude NATTEAU représenté(e) par M. Christian HUGUET, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, M. Yannick LEJEUNE représenté(e) par Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT représenté(e) par M. Jacques HERY

Absent(e)(s) :

Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Stéphane ANDURAND

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

En vue de régler une anomalie foncière rue du Blanc Mont à SAINT-QUENTIN, il est proposé l'échange foncier suivant :

- Cession par la Ville, de l'emprise foncière d'environ 45 m<sup>2</sup>, non affectée à un usage public, située le long de la propriété de Monsieur MAIANO, cadastrée BI 759,
- Cession par Monsieur MAIANO, d'une parcelle d'environ 45 m<sup>2</sup>, située en partie dans sa parcelle cadastrée BI 946, à la Ville.

Il est à noter que l'emprise acquise à Monsieur MAIANO serait intégrée dans le domaine public après acquisition, au titre de la voirie et du trottoir.

Considérant que cet échange est équilibré, la transaction serait réalisée sans soulte, chaque tènement ayant été valorisé de façon symbolique à 1 euro symbolique.

Il est précisé que les frais de rédaction des actes ainsi que les frais de division des parcelles seraient pris en charge par moitié par les deux parties.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil, après avis de la Commission des Finances :

1°) d'approuver l'échange de ces deux parcelles rue du Blanc Mont, et ce, aux conditions exposées au présent rapport ;

2°) de décider que l'acte correspondant sera établi en la forme administrative par la Ville ;

3°) de se prononcer favorablement sur l'intégration au domaine public de la parcelle BI 946 en partie ;

4°) d'autoriser Madame le Maire à remplir toutes formalités et à signer tous documents relatifs à cette cession.

#### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,

  
Frédérique MACAREZ  
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20191001-47108-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/19

Publication : 08/10/19

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation